



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 27.01.2022

Numéro de publication: HR02-1005391400

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation European Shooting Confederation (ESC), Lausanne

European Shooting Confederation (ESC)

(Confédération européenne de Tir (CET))

Voie du chariot 3

1003 Lausanne

European Shooting Confederation (ESC), à Lausanne, CHE-115.535.693 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 21.10.2021. Nouveau but: la Confédération européenne de Tir (CET) a pour objet de promouvoir, maintenir, renforcer et développer le tir sportif en Europe conformément aux Statuts et au Règlement général de la Fédération Internationale de Tir Sportif (ISSF-ancienne IUT), aux principes définis dans la Charte olympique, dans un esprit de paix, de compréhension et de fair-play, sans aucune discrimination fondée sur la politique, le sexe, la religion, la race, la couleur, l'orientation sexuelle, la langue, l'origine nationale ou sociale, la propriété, la naissance ou toute autre raison, et de renforcer les liens d'amitié et les bonnes relations entre les Fédérations membres. En outre, la CET doit assurer directement ou indirectement l'intérêt commun de la CET au sein de l'ISSF. Reconnaisant le danger que représente pour l'intégrité du sport la manipulation des compétitions sportives, la CET réaffirme son engagement à préserver l'intégrité du sport, y compris en s'assurant que les athlètes et les compétitions soient irréprochables, en luttant contre la manipulation des compétitions et en demandant à ses membres de faire de même. Les objectifs de la CET sont: maintenir de bonnes relations et coopérer avec l'ISSF pour la promotion et le développement du tir sportif, organiser régulièrement des Championnats d'Europe, des Coupes d'Europe et d'autres compétitions européennes, et organiser des compétitions ISSF en Europe en accord avec le Comité exécutif de l'ISSF, encourager la promotion des Championnats régionaux traditionnels et d'autres grandes compétitions de tir en Europe, coopérer avec les Comités olympiques européens (COE) et les Comités d'organisation des Jeux européens dans l'organisation des épreuves de tir sportif et, sur délégation des COE, superviser et contrôler tous les aspects techniques, maintenir les relations entre les Fédérations membres afin de promouvoir le développement du tir sportif en Europe, encourager le parrainage afin de garantir la solidité économique de la CET, promouvoir l'échange d'expériences en organisant des conférences, des débats ou des cours dans le domaine du tir sportif en étroite collaboration et en accord avec l'ISSF,

participer à la mise en oeuvre des programmes de développement et d'éducation de l'ISSF, promouvoir la connaissance du sport de tir à travers les médias de grande diffusion, décerner des distinctions à ceux qui ont contribué à la réalisation des objectifs de la Confédération, s'efforcer d'assurer un développement durable et respectueux de l'environnement du sport de tir en Europe, prendre les mesures nécessaires pour la protection de la santé des participants aux compétitions de la CET. Lisin Vladimir, dont la signature est radiée, Bodin Kerstin et Obrist Ernfried, inscrits sans signature, ne sont plus membres du comité. Davidovich Yair est nommé vice-président. Kyritsis Petros est nommé vice-président. Nagy György est nommé vice-président. Nouveaux membres du comité: Ratner Alexander, d'Allemagne, à Francfort (Allemagne), président, avec signature individuelle, Cox Lionel, de Belgique, à Wareme (Belgique), sans signature, Grozdeva-Grigorova Maria Zdravkova, de Bulgarie, à Sofia (Bulgarie), sans signature, IJzerman Egbert, des Pays-Bas, à Leusden (Pays-Bas), sans signature, Kettels Janine, de Suède, à Höör (Suède), sans signature, Larsen Havard, de Norvège, à Oslo (Norvège), sans signature, Leshchikova Anna, de Russie, à Moscou (Russie), sans signature, et Senger Hugues, de France, à Achenheim (France), sans signature.

Registre journalier no 1604 du 24.01.2022

Précédente publication dans la FOsc: no 246, Date: 19.12.2013

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud